

Accords de Bretton Woods—Loi

L'effritement des fonds de l'AID frappe plus durement les pays de l'Afrique subsaharienne—excepté le Nigéria—où le revenu annuel moyen était à peine de \$330 en 1979, en décroissance de ½ p. 100 par année en valeur réelle depuis ce temps-là. Les pays africains où sévit la sécheresse pourront difficilement éviter la famine contre laquelle les Canadiens les aident à lutter.

Enfin, en ce qui a trait à la Banque mondiale et à l'AID, il est question d'exiger d'ici peu de modestes intérêts sur les prêts de l'AID—ce serait la première fois—et de réduire la durée des prêts afin d'augmenter les ressources.

Certes, le gouvernement canadien doit se rendre compte que la population canadienne s'intéresse à cette question, que beaucoup de Canadiens reconnaissent l'urgence des problèmes du tiers monde et des pays en voie de développement et qu'ils sont impatients de voir leur gouvernement prendre l'initiative de débattre de ces problèmes au Parlement. Tout comme les Canadiens ont exprimé leur inquiétude devant la menace nucléaire, ils ont manifesté leur désir d'alléger la pauvreté du tiers monde en donnant des millions de dollars pour secourir les affamés de l'Éthiopie et du Soudan.

Une autre question très importante touchant les prêts internationaux est celle des droits de la personne. Nous, de notre parti, avons maintes fois prié le gouvernement actuel et le gouvernement libéral précédent d'exiger des administrateurs canadiens et, en fait, de tous les représentants du Canada auprès des institutions financières internationales, qu'ils tiennent compte des atteintes aux droits de la personne lorsqu'ils ont à se pencher sur des demandes de prêts. Encore le mois dernier, j'ai prié le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de se conformer à l'appui que le gouvernement canadien a récemment accordé à une résolution des Nations Unies condamnant les atteintes au droit de la personne perpétrées au Chili en recommandant aux représentants du Canada auprès de la Banque interaméricaine de développement de se prononcer contre l'octroi d'un prêt de 130 millions de dollars à cet État dirigé par un régime militaire répressif. Le ministre prétend ne pas vouloir politiser les critères de prêt de la Banque. Le fait est qu'il se trouve à les politiser en refusant d'examiner l'attitude des gouvernements en question en matière de respect des droits de la personne. Le gouvernement actuel cherche en fait à se défilier sur la question des droits de la personne comme le gouvernement libéral l'a fait avant lui.

Il est plutôt intéressant de constater—et cela, même si j'ai critiqué plus tôt le gouvernement Reagan—que même le gouvernement Reagan s'est abstenu, sous la pression du Congrès, de voter en faveur de l'octroi du prêt au Chili et cela, en conformité de sa propre législation en matière de droits de la personne et de prêts internationaux. Le Canada s'est prononcé en faveur du prêt. Il nous faut manifestement une loi canadienne similaire en matière de droits de la personne et de prêts internationaux.

Le Nouveau parti démocratique s'inquiète grandement de l'ingérence politique croissante dans l'octroi de prêts internationaux. Nous sommes particulièrement préoccupés, je le répète, par les pressions fréquentes que les États-Unis exercent sur le FMI et en fait sur toutes les institutions financières internationales pour qu'elles se montrent plus sévères à l'endroit des États dont les convictions politiques sont jugées inacceptables par le gouvernement Reagan. Voilà le genre de

politisation dont nous et le gouvernement devrions nous préoccuper. Ce genre d'activité contrevient sûrement aux principes fondamentaux sur lesquels a été établi le système international de financement et d'échanges commerciaux: le multilatéralisme, la non-discrimination, l'ouverture d'esprit et une attention particulière pour les pays pauvres.

À la Banque mondiale, les États-Unis se sont préoccupés non pas de ces principes mais du risque de subventionner une utopie dans le cas d'un prêt destiné à l'agriculture collective en Tanzanie. Une étude interne confidentielle recommandait à la Banque de bloquer les fonds destinés au Nicaragua jusqu'à ce gouvernement ait fait plus de concessions au secteur privé. J'ai été consternée d'apprendre récemment que le directeur général américain à la Banque interaméricaine de développement avait récemment menacé de quitter toute réunion qui ne ferait même qu'examiner un prêt au Nicaragua.

Une voix: Bravo!

Mme Jewett: Voilà ce qui nous inquiète, monsieur le Président, comme cela inquiète sûrement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui, je suis ravie de le constater, est présent à la Chambre. Le président Reagan traite maintenant de non démocratique un pays qui vient de tenir des élections démocratiques avec la participation de partis d'opposition et où les sandinistes ont obtenu presque la même proportion de voix que le président américain, et le député conservateur de l'arrière-ban crie «bravo» lorsque je fais remarquer que le directeur général américain de la BIAD a menacé de quitter toute réunion qui ne ferait même qu'examiner un prêt au Nicaragua. Ce prêt de 58 millions au Nicaragua est l'un de ceux qui ont été examinés le plus à fond dans l'histoire de la BIAD et dont tous les autres pays représentés à la Banque avaient approuvé l'examen.

J'ai été encore davantage consternée d'apprendre hier que le secrétaire d'État américain George Shultz avait pris l'initiative sans précédent d'intercéder personnellement pour bloquer ce prêt sous prétexte qu'il pourrait servir à financer l'agression. Ce genre d'intervention établit un précédent très dangereux pour toutes les institutions multilatérales et pour le principe même du multilatéralisme. Le gouvernement des États-Unis—à la différence, je l'espère, du gouvernement conservateur au Canada—n'avouerait évidemment jamais que sa guerre indirecte de un milliard de dollars contre le gouvernement démocratiquement élu du Nicaragua, jointe à son blocus économique contre ce pays, constituent les véritables facteurs qui ont sapé les réformes économiques et sociales véritables que le gouvernement sandiniste s'était efforcé de réaliser.

• (1610)

Les députés ne reconnaissent-ils pas que la réforme à faire et les programmes d'alphabétisation du Nicaragua comptent parmi les meilleurs exemples d'un pays en développement qui réalise d'importants progrès économiques pour le bénéfice de sa population? Je suis persuadée que le secrétaire d'état aux Affaires extérieures est d'accord là-dessus. En fait, comme nous le savons tous, il désire ardemment que le Canada participe à l'élaboration d'un plan de paix possible pour la région et aux travaux du groupe de Contadora.

Le Nicaragua est un pays qui mérite non seulement de recevoir l'aide du système financier international, mais également de profiter d'une augmentation de l'aide bilatérale accordée